



VILLE DE GIGNAC LA NERTHE
SERVICE POPULATION / CITOYENNETÉ
RECENSEMENT CITOYEN

PIECES A FOURNIR

TOUS LES DOCUMENTS ORIGINAUX DOIVENT ETRE ACCOMPAGNÉS DE LEURS PHOTOCOPIES

- Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité
De l'intéressé et des parents
- Justificatif de domicile de – de 3 mois
(EDF, Gaz, Téléphone fixe ou portable, Impôts, Assurance habitation...)
- Pour les personnes de + de 18 ans hébergées : Certificat d'hébergement signé
par l'hébergeur + carte d'identité en cours de validité de l'hébergeur
- Livret de famille

A NOTER

L'inscription sur les listes électorales est automatique si le recensement effectué dans les délais

En cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré par la mairie.

Et / ou En cas de changement d'adresse

Vous devez vous adresser :

CENTRE DU SERVICE NATIONAL

Caserne AUDEOUD

111, AVENUE DE LA CORSE

13007 MARSEILLE

Tél :04 91 01 52 46